



N° D'IMPRIMÉ CV60642391

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



## **EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER**

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	27/01/2026	26010461
FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES	
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	<p>Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)</p> <p>4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD</p> <p>Défaillances mineures :</p> <p>6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, AV</p> <p>6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration AV</p>	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		
N° D'AGRÉMENT : S033C324		
RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD		
COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262		
IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÉMENT : 033F1011		
SIGNATURE : 		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation
GV-659-NY (F)	06/03/2024	06/03/2024
Marque	Désignation commerciale	
MITSUBISHI	ASX	
N° dans la série du type (VIN)	Catégorie internationale	Genre
VF1RJB00971560778	M1	VP
Type/CNIT	Énergie	
M10MTSVP004V961	EH	
Document(s) présenté(s)		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		
KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES	
27284	AVANT	ARRIÈRE



#### INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO